



Mémoire soumis à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) *Projet du plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PPMADR)*

Préparé pour : Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Préparé par : Katherine Collin, directrice; Anne-Marie Cousineau, directrice; et

Kristen Lalla, présidente

BPQ/Comité Conservation



16 décembre 2024

Bird Protection Quebec | Protection des Oiseaux du Québec 1

QUI SOMMES-NOUS

[Protection des oiseaux du Québec](#) (BPQ), fondé en 1917, est l'organisme de conservation des oiseaux le plus vieux au Canada. Nous sommes basés au Québec et opérons principalement dans la région de la CMM. Étant une organisation principalement opérée par des bénévoles, BPQ a le mandat de protéger les oiseaux, ainsi que leurs habitats au Québec, tout en encourageant l'appréciation de ceux-ci par la conservation, l'observation, la recherche et l'éducation. De ce fait, nous possédons, co-possédons et effectuons la gestion d'aires protégées ayant comme objectif la protection des oiseaux, l'éducation du public à travers des activités incluant des conférences mensuelles ouverte à tous, l'organisation de sorties sur le terrain ouvertes au public, le support de la recherche scientifique et de l'éducation à travers notre programme de bourse, ainsi que le support de la science participative (aussi connue comme « science citoyenne ») pour effectuer un suivi des populations d'oiseaux.

PERTINENCE DE BPQ POUR LES OBJECTIFS DU PPMARD DE LA CMM

BPQ tient à mettre l'accent sur le rôle d'importance que la CMM peut jouer sur la scène internationale face à la conservation des oiseaux. Le plus récent [rapport](#) par Oiseaux Canada en collaboration avec Environnement et Changements Climatiques Canada (ECCC), s'intitulant *L'état des populations d'oiseaux du Canada*, souligne le rôle crucial que les grandes villes jouent dans la protection des oiseaux. À plus large échelle, le rapport révèle que certains types d'oiseaux (migrateurs de longue distance, insectivores aériens, espèces des prairies et les oiseaux de rivages) voient leurs populations grandement réduites à travers le Canada depuis les 50 dernières années. Plus particulièrement, les migrateurs de longue distance ont vu une réduction des tailles de populations d'environ 29%; une grande proportion de ces espèces d'oiseaux utilisent le territoire de la CMM comme une halte lors de la migration au printemps et à l'automne. Le territoire de la CMM fournit non-seulement un habitat clé pour ces nombreuses espèces d'oiseaux dont les populations sont en déclin, mais ce territoire est aussi grandement apprécié par les *gens* qui habitent la CMM et qui sont particulièrement investis dans l'observation d'oiseaux. On estime qu'environ 2 millions de personnes sont très investis dans l'observation d'oiseaux, alors qu'un Québécois

sur 4 s'identifie comme observateur d'oiseaux, ayant des comportements favorables aux oiseaux comme l'entretien de mangeoires ou la participation à des activités d'observations régulières, comme le Recensement de Noël.

Dans ce mémoire, nous offrons trois réponses clés aux objectifs et critères du PPMADR :

- 1. Nous identifions comment les activités de conservation des oiseaux de BPQ peuvent contribuer au succès du PPMADR de la CMM, tout en développant les cibles de conservation du projet 30x30 adopté lors du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal (GBF);**
- 2. Nous présentons des réponses et recommandations spécifique au PPMADR à la lumière du traitement des section précédentes et des critères et objectifs cités;**
- 3. Nous listons plusieurs actions que la CMM peut mettre en oeuvre pour contribuer à la protection des oiseaux et même au renversement de la perte de biodiversité aviaire, au niveau des politiques municipales, d'agglomérations et régionales.**

1. Les activités de Protection des oiseaux du Québec s'alignent avec les cibles du projet 30x30 du GBF & les objectifs du PPMADR

BPQ applaudit la CMM pour avoir mis à jour son PPMADR à la lumière du [*Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*](#) adopté à Montréal en 2022 (PPMADR, p. 141), et plus particulièrement leur engagement visant à accorder la désignation d'aire protégée à 30% de la superficie terrestre et aquatique de la Terre, d'ici 2030. Bien que la proposition initiale du PPMADR soit de maintenir la cible (3.1) du PMAD de protéger 17% du territoire terrestre pour graduellement atteindre la cible de 30% en 2046, il s'agit d'un objectif significativement en dessous de la cible de 30% d'ici 2030 avancée par le GBF (PPMADR, p. 9), BPQ reconnaît l'importance d'honorer cet engagement de protection de 30% d'ici 2030.

Les activités de conservation, de plaidoyer et d'éducation de BPQ sont spécifiquement alignées avec les cibles du GBF suivantes :

- **CIBLE 1** : Planifier et gérer toutes les aires pour réduire la perte de biodiversité
- **CIBLE 3** : Préserver 30% des terres, des eaux et des mers
- **CIBLE 4** : Freiner l'extinction des espèces, protéger la diversité génétique et faire la gestion des conflits entre les humains et la faune sauvage
- **CIBLE 11** : Restaurer, maintenir et améliorer la contribution de la nature pour les gens
- **CIBLE 12** : Améliorer les espaces verts et la planification urbaine pour le bien-être humain et la biodiversité
- **CIBLE 14** : Intégrer la biodiversité dans la prise de décisions à tous les niveaux

1.1. Activités de conservation de BPQ au sein de la CMM : sanctuaires de BPQ & observatoires supportés par BPQ dans la CMM - cibles 1 & 3 du GBF (PPMADR 3.1-3.8)

BPQ possède et gère des aires protégées à travers le Québec. Deux de nos sanctuaires (« milieux naturels à conservation volontaire ») sont au sein de la CMM : le **Sanctuaire Driscoll-Naylor à Hudson et l'Île aux Canards & Îlet Vert dans le Fleuve Saint-Laurent à Varennes** (figure 1). Le Sanctuaire Driscoll-Naylor protège 3 hectares de milieux humides et de forêt, en plus d'accueillir certaines espèces portant un statut de protection au niveau fédéral, comme le Pioui de l'est (préoccupante) et la Grive des bois (menacée). Ce sanctuaire solidifie et démontre l'importance des petites aires protégées qui ont une valeur écologique d'importance, particulièrement dans le contexte de la biodiversité urbaine. Île aux Canards (6 ha, IUCN Aire Protégée Désignation 1a) et l'Îlet Vert (19 ha, IUCN Aire Protégée Désignation 1a) à Varennes ont été acquis par BPQ en 1984 et assurent à la faune l'accès à des milieux humides, des prairies et des boisés, tous des habitats d'importance pour les escales que font la sauvagine en migration. En effectuant des relevés fréquents, une surveillance des espèces envahissantes et une gestion du territoire, BPQ s'assure que ses sanctuaires soient pris en charge de façon à contribuer aux efforts de la CMM face à la protection de la biodiversité et à la lutte au déclin de la faune aviaire,

spécifiquement en milieu urbain. En plus de ces deux sanctuaires de BPQ sur le territoire de la CMM, BPQ joue un rôle crucial pour financer et appuyer les activités de suivi de la migration ayant lieu à [l'Observatoire d'oiseaux de McGill](#) (MBO), situé à Sainte-Anne-de-Bellevue. Les activités de baguage d'oiseaux à l'observatoire ont permis de produire des données cruciales sur leur migration depuis 2004, en plus d'offrir un site unique pour les activités de recherche dans la CMM. MBO contribue également aux [activités de recherche à l'échelle Canadienne](#) sur la faune aviaire de par son implication dans le Réseau Canadien de Surveillance des Migrations (RCSM) et à travers le programme de l'Institut pour les Populations d'Oiseaux pour le Suivi de la Reproduction et de la Survie Aviaire (MAPS).



Figure 1. Sanctuaire de l'Île -aux-Canards/Ilet-Vert (gauche) © J. Delisle et Sanctuaire Driscoll-Naylor (droite) © H. Kohler

1.2. Plaidoyer de BPQ : cibles 1, 3, 11, 14 du GBF (PPMADR 3.1-3.8, 3.3)

BPQ est une organisation non partisane qui [plaide pour la préservation des espaces verts](#) au sein de la CMM. Par exemple, l'organisation a spécifiquement supporté la protection des espaces verts restants autour du [Technoparc et des terres fédérales adjacentes](#) (215 ha) depuis 2016, tout en écrivant à divers paliers gouvernementaux, incluant le niveau municipal, provincial, et fédéral, pour appeler à la protection de ces espaces naturels qui soutiennent un niveau élevé de biodiversité. BPQ a également soutenu la protection de la

Forêt Fairview (50 ha) à Pointe Claire. En plaidant pour la conservation de ces endroits, BPQ soutient l'inclusion de tels espaces dans la liste des aires protégées de la CMM (Objectif 3.1, cf. Critère 3.1.1-4, 3.1.6-8). En protégeant ces espaces, la CMM bénéficierait d'avantages non négligeables, mais nous soulignons que ces sites n'ont pas encore formellement été enregistrés par la CMM ou l'Agglomération de Montréal pour leur canopée arbustive; avec chaque site comprenant des milliers d'arbres matures, leur protection équivaldrait à contribuer à l'objectif 3.3 (Accroître la canopée du Grand Montréal pour atteindre une cible de 35% d'ici 2046), mais aussi à l'engagement pris le 24 novembre 2022 par la CMM d'augmenter la canopée à 30% d'ici 2031 (comme cité dans le PPMADR, p.239, et dans Politique métropolitaine d'habitation, 2022). Finalement, l'appel de BPQ à la protection de l'entièreté des milieux humides du Technoparc et des terres fédérales adjacentes, en plus de la Forêt Fairview s'inscrit dans les orientations clés de la CMM en terme de protection et valorisation des terres naturelles (« *la protection et la mise en valeur des milieux naturels et bâtis ainsi que des paysages* »), appuyé par les mesures de conservation/Règlements de contrôle intérimaire (RCI no° 2022-96 *concernant les milieux naturels [milieux humides d'intérêt métropolitain]*, applicable à à une proportion des complexes de milieux humides au Technoparc et aux mares printanières de la Forêt Fairview; ainsi qu'à RCI no°2022-97 *concernant les secteurs présentant un potentiel de reconversion en espace vert ou en milieu naturel*, applicable spécifiquement au 106.8 ha du Golf Dorval, un site d'hivernage pour le Hibou des marais (*Asio flammeus*), une espèce au statut menacé). Nous appuyons la CMM dans ses objectifs d'inclure de tels espaces couverts par le précédemment mentionné RCI pour la conservation (PPMADR, p.221).

1.3. Éducation et sensibilisation par BPQ : cibles 11, 12, 14 du GBF

À travers une grande variété d'activités d'éducation et de sensibilisation, incluant des séminaires d'introduction à l'observation d'oiseaux, des kiosques publics de sensibilisation, des sorties terrain hebdomadaires, ainsi que des conférences d'experts données mensuellement, BPQ fait la promotion de l'ornithologie dans la CMM et ailleurs à travers le Québec. Ce genre d'activités fait avancer les objectifs d'éducation visant à rendre plus « populaire » la biodiversité (Cible 14 du GBF), mais elles permettent également de renforcer les services écosystémiques (Cible 11 du GBF) qui s'offrent aux gens ayant accès

à la nature et qui sont immergés dans des sites écologiques riches qui sont ou non officiellement protégés. Les activités de conservation et d'éducation combinées de BPQ permettent d'avancer vers l'axe principal du PPMADR, soit « Aménagement : un PPMADR qui mise sur la création de milieux de vie complets » où les gens peuvent avoir un accès régulier à la nature (Cible 12 du GBF) et, à travers cet accès, développer des comportements positifs face à la protection de la biodiversité.

2. Recommandations spécifiques à intégrer dans le PPMADR

2.1. Inclure une politique d'aucunes pertes nettes de sites naturels

La mission de BPQ est de non seulement protéger les oiseaux, mais aussi leurs habitats. Il est important de préserver les espaces verts qui restent au sein de la CMM, ainsi que d'éviter la conversion de ces terres à un autre usage. Par exemple, les forêts, les milieux humides, et les friches sont vitaux pour les oiseaux et ne devraient pas être perdues aux mains du développement. Préserver une bonne couverture de canopée dans les zones urbanisées est aussi de haute importance, autant comme habitat pour les oiseaux, mais aussi pour réduire l'effet d'îlot de chaleur durant les chauds mois d'été. Puisque le nombre de sites naturels existant est insuffisant pour l'atteinte de la cible de 30% d'ici 2030/2046, BQP recommande à la CMM d'assurer une absence de pertes nettes des sites naturels actuels. Cette recommandation fait écho à celle du Groupe de Travail no.6 (« Des milieux naturels connectés et une biodiversité en santé pour concrétiser les engagements de la CMM à la COP15 ») dans le [Rapport 2023 de l'Agora métropolitaine](#) menant éventuellement au PPMADR, spécifiquement « Protéger les milieux naturels existants sans aucune perte nette, considérant que ceux-ci sont limités pour atteindre la cible de 30% » (p.39). Pareillement, encouragez les municipalités à adopter une politique de « zéro artificialisation nette ».

2.2. Mise à jour de l'actuelle cartographie dans le PPMADR pour mieux refléter les sites protégés récemment enregistrés; agrandir la définition de ce qui constitue un potentiel site « d'intérêt métropolitain » pour la conservation (critère 3.1.2)

Cette recommandation fait écho à celle du Groupe de Travail no.5 (« Des milieux naturels connectés et une biodiversité en santé pour concrétiser les engagements de la CMM à la COP15 ») dans le [Rapport 2023 de l'Agora métropolitaine](#) menant éventuellement au PPMADR, précisément « Élargir les types de milieux visés par des mesures de protection et de conservation à tout type de milieu non anthropique, comme les friches ou encore les milieux dégradés » (p.39). Il est d'autant plus recommandé que l'identification des milieux humides d'intérêts au sein du RCI n° 2022-96 soit élargie pour inclure une zone tampon d'au moins 30 mètres, conformément aux mises à jour régionales des municipalités (cf. [Plan régional des milieux humides et hydriques de l'Agglomération de Montréal](#)).

2.3. Inclure davantage de mentions directes d'acquisitions durables et de financement en ce qui concerne les impacts sur la biodiversité

Autant la COP15 que la COP16 ont reconnu le rôle clé, et même central, que joue le secteur financier dans l'estimation des impacts pour la biodiversité à travers les chaînes d'approvisionnement. À Montréal, le soutien généralisé pour un code de conduite responsable pour des fournisseurs s'est avéré être un levier puissant pour dissuader les entreprises de s'établir sur des sites de grande valeur écologique et a protégé des sites qui auraient autrement été assujettis au développement, résultat en un gain (limité) pour la biodiversité. Nous recommandons d'encourager le secteur entrepreneurial de la CMM au niveau régional et municipal à évaluer les impacts sur la biodiversité et sur les cycles de vie, en plus de publiquement récompenser les entreprises et institutions qui agissent pour minimiser leurs impacts sur la biodiversité. La CMM pourrait également encourager les municipalités à inclure de telles bases de références des impacts sur la biodiversité dans leur schéma d'aménagement et de développement.

2.4. Clairement établir que la CMM supporte les initiatives autochtones de conservation au sein du Tiohtiake/Grand Montréal pour que le PPMADR reflète la réconciliation comme une priorité pour la conservation et l'utilisation du territoire

Une absence marquante et inquiétante du PPMADR de la CMM est la reconnaissance du rôle crucial que les peuples Autochtones jouent actuellement pour la conservation et la protection de la biodiversité dans, et autour de la CMM. Prioriser la réconciliation, particulièrement quand des changements dans l'utilisation du territoire est invoquée (comme dans le PPMADR), est une première étape nécessaire, en plus de consultations subséquentes, contrairement à une marginalisation du cadre Autochtone.

2.5. Inclure plus de mentions directes de leviers financiers publiques pour supporter le secteur privé de la conservation (« milieux naturels à conservation volontaire ») et l'acquisition municipale de terres pour la conservation

BPQ recommande l'élargissement de l'accès aux fonds et l'inclusion de plus de sites pour la *Trame bleue et verte* à travers la CMM. Cet accès devrait inclure un support financier pour les organismes de conservation contribuant à l'atteinte des cibles fixées par le Plan Nature 2030 et le Cadre Mondial de Biodiversité.

2.6. Fournir des ressources pour les municipalités qui créent leurs schéma d'aménagement et développement (SAD) pour inclure des pratiques favorisant les oiseaux au niveau municipal et régional [voir l'addendum]

BPQ encourage la CMM à prendre en compte la protection de l'habitat, la diminution de la pollution lumineuse, la gestion des chats errants, la gestion des espèces envahissantes, les traitements anti-collision pour les entreprises privées, les résidences et les institutions, ainsi que la réduction de l'utilisation des pesticides pour son PMAD révisé. Un robuste corpus de littérature scientifique a démontré que ces mesures peuvent avoir un impact positif et significatif sur la conservation des oiseaux en milieux urbains comme la CMM. Plusieurs

ressources sont disponibles sur [Certifications des villes amies des oiseaux de Nature Canada](#), ainsi que dans un [survol](#) des méthodes de réduction des risques pour la faune aviaire par ECCC.

2.7. Encourager les municipalités de la CMM à utiliser la science participative pour créer leur bases de références et promouvoir les activités existantes de science participative pour enrichir le profil de la biodiversité publique

BPQ encourage la CMM à promouvoir la science participative à grande échelle de façon à impliquer les résidents dans des actions quotidiennes supportant la conservation.

L'utilisation de différentes plateformes comme iNaturalist ou eBird peuvent mener à la production de données fiables pour la recherche, en plus de générer un plus fort sentiment de communauté en invitant les participants à travailler ensemble. Le précédemment mentionné rapport sur l'état des populations d'oiseaux au Canada est la preuve que de telles initiatives peuvent produire d'incroyables résultats, car la majorité des données utilisées pour produire ce rapport proviennent de la science participative. Nous recommandons spécifiquement que la CMM encourage la participation aux [Journée mondiale des oiseaux migrateurs](#) (en mai et octobre) de eBird, au [Défi nature urbaine du Grand Montréal](#) (fin avril), et au [Grand dénombrement des oiseaux de février](#) (en février), ainsi qu'à la participation dans les équipes d'observations du [Recensement des oiseaux de Noël](#) organisé par BPQ et QuébecOiseaux (en décembre).

3. Addendum : appel à promouvoir des pratiques favorisant les oiseaux à l'échelle régionale, municipale et locale

- **Protection de l'habitat** : BPQ applaudit la CMM pour la façon dont le PPMADR valorise clairement la protection de l'habitat pour la conservation; le défi sera d'équilibrer cet objectif avec celui du développement. Une option pour s'assurer que des habitats importants pour la faune aviaire deviennent la norme dans la CMM est

d'encourager tous les résidents, entreprises et institutions à planter des arbres et plantes pour les oiseaux et les pollinisateurs.

- **Diminution de la pollution lumineuse** : Au Canada, ECCC estime que les collisions avec les fenêtres tuent entre 16 et 42 millions d'oiseaux chaque année. L'adoption d'un accord au niveau régional permettrait d'encourager les municipalités à adopter des stratégies dans leurs SAD pour [diminuer les collisions avec les fenêtres](#) et la pollution lumineuse, particulièrement durant les périodes critiques de la migration d'automne et du printemps. **Des standards de vitre protégeant les oiseaux** devraient également être adoptés formellement, suivant les standards pancanadiens [CSA A460:19](#) (cf. p. 24 en particulier).
- **Chats libres/errants** : Les chats laissés libres à l'extérieur tuent en moyenne [200 millions d'oiseaux](#) annuellement au Canada. La CMM pourrait adopter un accord à l'échelle régionale et encourager les municipalités à adopter des stratégies dans leurs SAD pour effectuer une gestion des chats errants et/ou libres, puisqu'il s'agit d'une étape nécessaire pour renverser la perte de biodiversité.
- **Gestion des espèces envahissantes** : La CMM pourrait adopter un accord à l'échelle régionale et encourager les municipalités à adopter des stratégies dans leurs SAD pour l'éradication d'espèces envahissantes à l'échelle locale. Elle pourrait également fournir des leviers supplémentaires pour financer l'approbation de nouvelles technologies pour la gestion des espèces envahissantes. Le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) ainsi que le roseau commun d'europe (*Phragmites australis*) sont particulièrement problématiques pour la protection des oiseaux, car le premier compétitionne avec de nombreuses plantes de sous-bois indigènes des forêts urbaines, diminuant leur diversité biologique, et le second qui se densifie agressivement dans les milieux humides posant problème pour le Petit blongios (espèce menacée) lorsqu'il n'est pas adéquatement entretenu.

LES POINTS CLÉS

La mission de Protection des Oiseaux du Québec, en tant que plus vieil organisme de conservation des oiseaux, est de protéger les oiseaux et leurs habitats, tout en cultivant une appréciation pour ceux-ci à travers la conservation, l'observation, la recherche et l'éducation. L'organisme supporte la conservation à travers l'acquisition de terres, en plaidant pour la protection d'habitats d'importance et en supportant la recherche. La mission de BPQ s'aligne largement avec les axes généraux du *Projet du Plan d'aménagement et de développement* révisé (PPMADR) de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). Néanmoins, BPQ demande à la CMM de réviser certains objectifs et critères sous *l'Orientation 3. Un Grand Montréal avec un environnement naturel, culturel, paysager et patrimonial protégé et mis en valeur*, notamment pour inclure les objectifs suivants (ainsi que leurs critères respectifs) sous 3.1-3.8: pour assurer qu'aucunes pertes nettes d'espaces naturels ne surviendront; de mettre à jour les cartes et définitions pour mieux refléter les aires protégées; de substantiellement intégrer l'acquisition durable et les finances dans les stratégies visant à renverser la perte de biodiversité; de prioriser les initiatives de conservation Autochtones et la réconciliation; de fournir un support financier pour la conservation privée et l'acquisition municipale de terres pour la conservation, incluant un support pour les organismes de conservation qui contribuent à l'avancement des cibles du Plan Nature 2030 et du Cadre Mondial de la Biodiversité; de promouvoir et d'inclure des pratiques favorisant les oiseaux dans la planification urbaine; et d'encourager les municipalités à travers les quatre pôles de la CMM à utiliser des activités de science participatives pour enrichir les profils publics de biodiversité.

BPQ applaudit cette grande opportunité que la CMM a avec le PPMADR de positivement changer le cours du Québec du futur et d'avancer les engagements fédéraux sur la scène internationale. En travaillant main dans la main pour la protection des oiseaux et de leurs habitats, les conservationnistes, citoyens ordinaires et acteurs politiques, assurons non seulement un brillant avenir pour la biodiversité urbaine, mais nous créons également des communautés plus en santé et plus résilientes pour nous-mêmes — parce que ce qui est bon pour la nature, est également bon pour nous.



Brief submitted to the Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) *Projet du plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PPMADR)*

Prepared for: Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Prepared by: Katherine Collin, director; Anne-Marie Cousineau, director; and
Kristen Lalla, president
BPQ/Conservation Committee

December 16, 2024



WHO WE ARE

[Bird Protection Quebec](#) (BPQ), founded in 1917, is Canada's oldest registered bird-conservation charity. We are based in Quebec and operating mainly in the CMM region. Primarily a volunteer-run organization, BPQ has the mandate to protect birds and bird habitats in Quebec while fostering an appreciation of them through conservation, observation, research, and education. As such, we own, co-own, and manage protected areas with the goal of bird conservation, educate the public about birds through various activities including monthly lectures open to the public, organize field trips open to the public, support scientific research and education through our grants program, and support participatory science (also known as "citizen science") to monitor bird populations.

RELEVANCE OF BPQ TO CMM'S PPMADR OBJECTIVES

BPQ stresses that the CMM plays an important role in bird conservation, with positive impacts being felt across borders. The recently published [report](#) by Birds Canada in collaboration with Environment and Climate Change Canada (ECCC), entitled *The State of Canada's Birds*, highlights the role that large cities can play in bird protection. At a broad level, the report reveals that certain types of birds (long-distance migratory birds, aerial insectivores, grassland species, and shorebirds) have seen steep population declines across Canada in the last 50 years. Long-distance migrants in particular have seen a 29% decrease in the past 50 years; a large portion of those long-distance migrant species use the CMM territory as a stopover site during their spring and fall migration. Not only does the CMM territory provide key stopover habitat for bird populations experiencing severe declines across Canada, but the *people* who live within the CMM are also highly invested in birdwatching, with an estimated 2M people in Quebec, or 1 in 4 Quebecers, identifying as birdwatchers and engaging in bird-friendly behaviour, such as maintaining bird feeders, or participating in regular birdwatching activities, including Christmas Bird Counts/*Recensements de Noël*.

In the following brief, we offer three key responses to the PPMADR objectives and criteria:

1. We identify the ways in which BPQ's bird-conservation activities can contribute to the success of the CMM's PPMADR objectives, advancing 30x30 conservation targets included in the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (GBF);
2. We provide specific recommendations and responses to PPMADR, in light of the previous section's treatment of its stated objectives and criteria;
3. We list several actions the CMM can take to help protect against and even reverse avifauna biodiversity loss, at the municipal, agglomeration and regional policy levels.

1. Bird Protection Quebec's Current Conservation Activities Align with 30x30 GBF Targets & PPMADR Objectives

BPQ applauds the CMM for having updated the PPMADR in light of the [*Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework \(GBF\)*](#) issued from the Convention on Biological Diversity (CBD) held in Montreal in 2022 (PPMADR, p. 141), specifically the global commitment to designate 30% of Earth's terrestrial and aquatic areas as protected by 2030. While the PPMADR proposal to maintain the PMAD's original (3.1) target of 17% terrestrial conservation and build gradually to 30% terrestrial conservation by 2046 is notably slower than the 30% by 2030 targets advanced by the GBF (PPMADR, p. 9), BPQ recognizes the 30% target as an important commitment.

BPQ's conservation, advocacy, and educational activities are specifically aligned with the following GBF targets:

- **TARGET 1:** Plan and Manage All Areas to Reduce Biodiversity Loss
- **TARGET 3:** Conserve 30% of Land, Waters and Seas

- **TARGET 4:** Halt Species Extinction, Protect Genetic Diversity, and Manage Human-Wildlife Conflicts
- **TARGET 11:** Restore, Maintain and Enhance Nature's Contributions to People
- **TARGET 12:** Enhance Green Spaces and Urban Planning for Human Well-Being and Biodiversity
- **TARGET 14:** Integrate Biodiversity in Decision-Making at Every Level

1.1. BPQ Conservation activities within the CMM: BPQ Sanctuaries & BPQ-Supported Observatories within the CMM - GBF Targets 1 & 3 (PPMADR 3.1-3.8)

BPQ owns and manages protected areas across Quebec. Two of our sanctuaries (*milieux naturels à conservation volontaire*) fall within the CMM: the **Driscoll-Naylor Sanctuary in Hudson** and **l'Île aux Canards and Îlet Vert in the Saint-Lawrence River off Varennes** (Figure 1). The Driscoll-Naylor Sanctuary protects three hectares of wetland and forest and hosts a variety of species, including federally designated Species at Risk such as the Eastern Wood-Pewee (Special Concern) and Wood Thrush (Threatened), furthering the robustly supported idea that small patches have ecological value, particularly in the context of urban biodiversity. Île aux Canards (6 ha, IUCN Protected Area designation 1a) and Îlet Vert (19 ha, IUCN Protected Area designation 1a) in Varennes were acquired by BPQ in 1984 and provide wetland, meadow, and woodland habitat for wildlife, offering an important staging habitat for migrating waterfowl. Through regular surveying, invasive-species assessment, and land-management oversight, BPQ ensures that its sanctuaries are stewarded in such a way as to contribute to the CMM's ongoing efforts to protect biodiversity and mitigate avifauna decline, particularly in urban settings. In addition to the two formal sanctuaries which BPQ owns within the CMM, BPQ also plays a crucial role in funding and supporting the migration monitoring activities conducted at the [McGill Bird Observatory](#) (MBO), located in Sainte-Anne-de-Bellevue. MBO's bird banding activities have provided extremely valuable data on bird migration since 2004, in addition to offering a unique site for research activities within the CMM. MBO also contributes to [Canada-wide research](#) on avifauna through its involvement in the Canadian Migration Monitoring Network (CMMN) and

the Institute for Bird Population's program for Monitoring Avian Productivity and Survivorship (MAPS).



Figure 1. Île -aux-Canards/Îlet-Vert Sanctuaries (left) © J. Delisle and Driscoll-Naylor Sanctuary (right) © H. Kohler

1.2. BPQ Advocacy: GBF Targets 1, 3, 11, 14 (PPMADR 3.1-3.8, 3.3)

BPQ is a non-partisan [advocate for the conservation of green spaces](#) within the CMM. For example, the organization has specifically supported the protection of the remaining green space in the [Saint-Laurent Technoparc and adjacent federal lands](#) (215 ha) since 2016, writing to various levels of government, including municipal, provincial, and federal governments, to call for the protection of these natural spaces that support a high level of biodiversity. BPQ has also supported the protection of [Fairview Forest](#) (50 ha) in Pointe Claire. In advocating for the conservation of these areas, BPQ supports the inclusion of such spaces in the list of CMM protected areas (Objective 3.1, cf. Criteria 3.1.1-4, 3.1.6-8). To further highlight the benefits that would redound to the CMM from protecting such areas, we underscore that the sites have not been formally registered by the CMM or Agglomération of Montreal for their tree canopies; with each site containing thousands of mature trees, protection of the sites would thus equally contribute to PPMADR Objective 3.3 (*Accroître la canopée du Grand Montréal pour atteindre une cible de 35% d'ici 2046*) as well as to the

November 24, 2022, commitment made by the CMM to increase tree canopy to 30% by 2031 (as listed in the PPMADR, p. 239, as well as *Politique métropolitaine d'habitation*, 2022). Finally, BPQ's call to protect the entirety of the Technoparc wetlands and adjacent federal lands, as well as Fairview Forest, supports the CMM's key orientation to protect and value natural lands (« *la protection et la mise en valeur des milieux naturels et bâtis ainsi que des paysages* »), supported by the CMM's conservation measures/Règlements de contrôle intérimaire (RCI n° 2022-96 *concernant les milieux naturels [milieux humides d'intérêt métropolitain]*, applicable to a portion of the wetland complexes at the Technoparc and the vernal ponds of Fairview Forest; as well as RCI n° 2022-97 *concernant les secteurs présentant un potentiel de reconversion en espace vert ou en milieu naturel*, applicable specifically to the 106.8 ha of Golf Dorval, a regular wintering site for the Short-eared Owl (*Asio flammeus*), a threatened at-risk species). We support the CMM in its stated goal of including such spaces covered in the aforementioned RCI for conservation (PPMADR, p. 221).

1.3. BPQ Education & Outreach: GBF Targets 11, 12, 14

Through a variety of educational and outreach activities, including introductory seminars on birdwatching, public outreach kiosks, weekly field trips, and monthly expert lectures, BPQ has promoted ornithology in the CMM and beyond. Such activities not only advance the educational goals of “mainstreaming” biodiversity (GBF Target 14), but also reinforce the ecosystem services (GBF Target 11) that are offered to people who gain access to nature and are immersed in ecologically rich sites that may or may not yet be formally protected. BPQ's combined conservation and educational activities advance the primary PPMADR orientation of « *Aménagement: un PPMADR qui mise sur la création de milieux de vie complets* » where people can have regular access to nature (GBF Target 12) and, through such access, develop life-long attitudes supporting biodiversity conservation.

2. Specific Recommendations for Inclusion in the PPMADR

2.1. Include a Policy of No Net Loss to Natural Sites

BPQ's mission aims to protect not only birds but also bird habitats. It is important to conserve remaining green spaces within the CMM and avoid conversion to other land uses. For example, forests, wetlands, and fallow land are important bird habitats, and should not be lost to development. Preserving canopy coverage in urban areas is also important, both in terms of bird habitat and to reduce the heat-island effect in the warm summer months. Given that insufficient natural sites exist to reach the target of 30% by 2030/2046, BPQ recommends that the CMM ensure that no net loss of current natural sites occurs. This recommendation echoes that of Working Group #5 (*« Des milieux naturels connectés et une biodiversité en santé pour concrétiser les engagements de la CMM à la COP15 »*) in the [Rapport 2023 de l'Agora métropolitaine](#) leading up to the PPMADR, specifically *« Protéger les milieux naturels existants sans aucune perte nette, considérant que ceux-ci sont limités pour atteindre la cible de 30 % »* (p. 39). Likewise, follow the recommendation of Working Group #5 from the Agora métropolitaine and encourage municipalities to set a policy of “net-zero artificialization.”

2.2. Update the Current Cartography in the PPMADR to Better Reflect Recently Registered Protected Sites; Broaden the Definition of What Constitutes a Prospective Site of “Metropolitan Interest” for Conservation (Criteria 3.1.2)

This recommendation echoes that of Working Group #5 (*« Des milieux naturels connectés et une biodiversité en santé pour concrétiser les engagements de la CMM à la COP15 »*) in the [Rapport 2023 de l'Agora métropolitaine](#) leading up to the PPMADR, specifically *« Élargir les types de milieux visés par des mesures de protection et de conservation à tout type de milieu non anthropique, comme les friches ou encore les milieux dégradés »* (p.39). It is furthermore recommended that the identification of wetlands of interest within RCI n° 2022-96 be broadened to include buffer zones of at least 30 metres, pursuant to regional

updates from municipalities (cf. [Plan régional des milieux humides et hydriques de l'Agglomération de Montréal](#)).

2.3. Include More Direct Mentions of Sustainable Procurement and Finances With Regard to Biodiversity Impacts

Both COP15 and COP16 underscored the key, if not central, role played by the financial sector in assessing biodiversity impacts along supply chains. In Montreal, the widespread support for “sustainable suppliers’ codes of conduct” has proved a powerful lever in deterring businesses from developing on sites of high ecological value and has protected sites that would otherwise be subject to development, resulting in (limited) gains for biodiversity. Encourage the business sector of the CMM at the regional and municipal level to assess biodiversity impacts and life-cycle assessments, and publicly reward those businesses and institutions that take steps to set smart, transparent targets for minimizing their biodiversity impacts. The CMM could likewise encourage municipalities to include such biodiversity-impact baselines in their *Schéma d'aménagement et de développement*.

2.4. Clearly Establish that the CMM Supports Indigenous Conservation Leadership Within Tiohtiàke / Greater Montreal and Ensure that the PPMADR Reflects Reconciliation as a Priority for Conservation and Land-use

A salient and concerning absence from the CMM’s PPMADR is recognition of the key role that Indigenous conservation is [currently playing](#) in protecting biodiversity in and around the CMM. Prioritizing reconciliation, particularly when land-use changes are invoked as in the PPMADR, is a necessary first step, with subsequent consultation and centring, rather than marginalization, of Indigenous frameworks an essential follow-up.

2.5. Include More Direct Mentions of Public Financial Levers to Support Both Private Conservation (*Milieux Naturels à Conservation Volontaire*) & Municipal Acquisition of Lands for Conservation

BPQ recommends broadening access to funds and including more sites for the *Trame bleue et verte* across the CMM. Such access should include financial support for conservation organizations that are advancing the targets of the Plan Nature 2030 and Global Biodiversity Framework.

2.6. Provide Resources for Municipalities Creating their *Schéma d'Aménagement et Développement* (SAD) to Include Bird-friendly Practices at the Municipal and Regional Levels [See Addendum]

BPQ encourages the CMM to take into account habitat protection, light-pollution mitigation, feral/outdoor cat management, invasive species management, anti-collision window treatment for private businesses, residences, and institutions, as well as pesticide-use reduction for its revised PMAD. A strong body of scientific literature has shown that these measures can significantly and positively influence bird conservation in urban areas such as the CMM. A full slate of resources is available through [Nature Canada's Bird-Friendly Cities certification](#), as well as ECCC's [overview](#) on how to mitigate risks to avifauna.

2.7. Encourage CMM Municipalities to Use Participatory Science to Create their Biodiversity Baselines and Promote Existing Participatory-science Activities to Help Enrich Public Biodiversity Profiles

BPQ encourages the CMM to promote broad participatory science as a means of onboarding residents to everyday acts supporting conservation. The use of different platforms such as iNaturalist and eBird can lead to the production of research-grade data and generate a stronger sense of community by bringing participants together. The

previously mentioned report *The State of Canada's Birds* is the proof that such initiatives can yield incredible results as most of the data used to produce the report was obtained through participatory science. We specifically recommend that the CMM encourage participation in eBird's two [Migratory Bird Days](#) (May, October), the [Greater Montreal City Nature Challenge](#) (late April), and the [Great Backyard Bird Count](#) (February), in addition to designated team observations for [Christmas Bird Counts](#) organized by BPQ and QuébecOiseaux (December).

3. Addendum: Call to Broadly Promote Bird-Friendly Practices at the Regional, Municipal & Local Policy Level

- **Habitat protection:** BPQ applauds the CMM for the way in which the PPMADR clearly values the protection of habitat for conservation; the challenge will be to balance this target with that of development. One way to ensure that bird-friendly habitat becomes the norm in the CMM is to encourage all residents, businesses, and institutions to engage in planting for birds and pollinators.
- **Light-pollution mitigation:** In Canada, ECCC estimates that window collisions kill 16 to 42 million birds a year. Adopt in-principle agreements at the regional level, and encourage municipalities to adopt strategies in their SAD for [mitigating window collisions](#) and light pollution, particularly during the heightened periods of fall and spring migration. **Bird-friendly glass standards** should also be adopted formally, such as the pan-Canadian standard [CSA A460:19](#) (cf. p. 24 in particular).
- **Feral/outdoor cat management:** Outdoor cats are estimated to kill [200 million birds](#) annually in Canada. Adopt in-principle agreements at the regional level, and encourage municipalities to adopt strategies in their SAD for managing outdoor/feral cat populations as a necessary step to reversing biodiversity loss.
- **Invasive species management:** Adopt in-principle agreements at the regional level, and encourage municipalities to adopt strategies in their SAD for eradicating invasive species at the local level. Provide additional levers for funding to permit new technologies for invasive species management. Of particular concern for avifauna are common buckthorn (*Rhamnus cathartica*) and common reed (*Phragmites australis*), the first of which outcompetes the varied understory of urban forests and diminishes

biological diversity, the second of which is densifying in wetland habitat and causing particular concern when untended over several years for at-risk species such as the threatened Least Bittern.

KEY TAKEAWAYS

The mission of Bird Protection Quebec, as Canada's oldest bird-conservation charity, is to protect birds and bird habitats while fostering an appreciation of them through conservation, observation, research, and education. The organization supports conservation through the ownership of lands, through the advocacy of protecting important habitats, and by supporting research. BPQ's mission broadly aligns with the general orientations of the *Projet du Plan d'aménagement et de développement révisé* (PPMADR) of the Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). BPQ nonetheless asks the CMM to refine certain objectives and criteria under *Orientation 3. Un Grand Montréal avec un environnement naturel, culturel, paysager et patrimonial protégé et mis en valeur*, notably to include the following objectives (and attendant criteria) under 3.1–3.8: to ensure no net loss of natural spaces; to update mapping and definitions to better reflect protected areas; to substantively integrate sustainable procurement and finances into strategy to reverse biodiversity loss; to prioritize Indigenous conservation leadership and reconciliation; to provide financial support for private conservation and municipal acquisition of lands for conservation, including support for conservation organizations that are advancing the targets of the Plan Nature 2030 and Global Biodiversity Framework; to promote and include bird-friendly practices in planning; and to encourage municipalities across the four poles of the CMM to use established participatory science activities to help enrich public biodiversity profiles.

BPQ applauds the momentous opportunity that the CMM has with the PPMADR to positively change the course of Quebec's future and advance federal commitments on the world stage. By working hand in hand to protect bird habitats, we as conservationists, ordinary citizens, and policy-drivers not only ensure a bright future for urban biodiversity, we also create healthier, more resilient communities for ourselves – because what's good for nature is good for people.